

# Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2010

Date de la convocation : 26/11/2010

Affichage du 02/12/10 au

## Nombre de membres

Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la délibération
--------------------------------------	----------------	---

15 | 15 | 15

L'an deux mil dix et le mercredi premier décembre à 20 h 00 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques KAISER : **Maire**

**Présents** : Jocelyne KAHL, Christine BOUCHE, Philippe KULLMANN, Yannick EON, José EXTREMERA, Gérard LEVY, Jean-Marc NOBLET, Fabrice TISSERAND, Pascale RIEDINGER, Pascal DIEMER, Bernard KALCH, Alain KRUMENACKER, Christine HEITZMANN, Jean-Luc BURCKEL.

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 13 OCTOBRE 2010

Le compte rendu de la dernière séance a été adopté à l'unanimité

/

## Objet de la délibération

### PROJET DE CONVENTION DU R.P.I. :

Le RPI organise dans le cadre du temps scolaire la gestion des écoles maternelles et élémentaires. Une refonte de la convention a été rédigée par les maires de Henridorff, Saint Jean Kourtzerode et Waltembourg, afin de fixer de nouvelles règles de gestion du regroupement scolaire et principalement la répartition des frais de fonctionnement des écoles maternelles.

Après avoir lu le projet de convention et échangé sur son contenu, le conseil municipal est amené à délibérer sur sa ratification rétroactive à la rentrée scolaire 2010, soit au 2 septembre 2010.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la convention à l'unanimité.

/

## Objet de la délibération

### DECISION MODIFICATIVE N° 05/2010 : BUDGET PRINCIPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve les virements de crédits suivants :

#### **Comptabilité M14 en section d'investissement :**

Compte 2313 programme 152 «Travaux salle socioculturelle» :	- 5 000,00 €
Compte 2188 programme 158 «Achat petit matériel» :	+ 5 000,00 €
Compte 2313 programme 155 «Travaux école primaire» :	- 150,00 €
Compte 2188 programme 148 «Illuminations de Noël» :	+ 150,00 €

donne tous pouvoirs au maire à signer les pièces à intervenir.

/

Objet de la délibération

**DECISION MODIFICATIVE N° 06/2010 : BUDGET PRINCIPAL**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de mettre les travaux réalisés à l'école primaire en « travaux en régie »
- Approuve les virements de crédits suivants :

**Comptabilité M14 en section de fonctionnement :**

Compte 722-042 (Immobilisations corporelles) :	+ 1 120,00 €
Compte 023 (virement à la section d'investissement) :	+ 1 120,00 €

**Comptabilité M14 en section d'investissement :**

Compte 2313-040 Programme n° 155 «Travaux école primaire» :	+ 1 120,00 €
Compte 021 (virement de la section de fonctionnement) :	+ 1 120,00 €

- Donne tous pouvoirs au maire à signer les pièces à intervenir.

/

Objet de la délibération

**DECISION MODIFICATIVE N° 07/2010 : BUDGET PRINCIPAL**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- approuve les virements de crédits suivants :

**Comptabilité M14 en section de fonctionnement :**

**Dépenses :**

**011 : Charges à caractère général :**

Compte 60633 «Fournitures de voirie»	- 1 900,00 €
Compte 6068 «Autres matières et fournitures»	- 1 000,00 €
Compte 61522 «Bâtiments»	- 5 900,00 €
Compte 61551 «Matériel roulant»	- 1 000,00 €

**012 : Charges de personnel et frais assimilés :**

Compte 6451 «Cotisations à l'Urssaf»	+ 2 400,00 €
Compte 6453 «Cotisations aux caisses de retraite» :	+ 2 800,00 €
Compte 64168 «Autres emplois d'insertion»	+ 4 600,00 €

- donne tous pouvoirs au maire à signer les pièces à intervenir.

/

Objet de la délibération

**RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Le Maire informe que la commune de HENRIDORFF doit procéder au recensement de la population en janvier et février 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Charge le Maire de nommer un coordonnateur communal et un agent recenseur.
- Autorise le Maire à établir et à signer l'arrêté de nomination
- Fixe la rémunération du coordonnateur et de l'agent recenseur selon la réglementation en vigueur et en fonction de la dotation versée par l'INSEE et au prorata de la population recensée.
- Autorise le Maire à signer les pièces à intervenir.

/

## ADHESION DE LA COMMUNE DE HENRIDORFF AU SYNDICAT DES EAUX DE WINTERSBOURG :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité l'adhésion de la commune de Henridorff, au syndicat des Eaux de Wintersbourg.

### Divers et communications :

- Comptabilité : Le Maire expose la situation financière des opérations et rappelle les décisions modificatives prises au courant de l'année qui ont permis la réalisation des programmes d'investissement.
- Travaux en cours :
  - Ecole primaire : travaux quasi achevés.
  - Enfouissement des réseaux secs dans la rue de la Paix : devrait encore être réalisé cette année.
  - Salle socioculturelle : le permis est accordé. Les appels d'offres du marché peuvent être téléchargés sur le site internet de la commune. Publication dans la presse (R.L. et D.N.A.). Les travaux débiteront en février 2011 pour être achevés en juillet 2011.
- Parole n° 16 de la Communauté des Communes du Pays de Phalsbourg : 2 pages sont consacrées à Henridorff : parution en décembre 2010.
- Association REVE : le Maire donne lecture de la lettre de la Communauté de Communes adressée à l'association REVE concernant la convention d'occupation de l'écluse n° 02.
- Ministère de la défense : le Maire donne lecture du courrier du «camp La Horie», proposant de participer aux cérémonies commémoratives se déroulant dans notre commune. Avis favorable du C.M.
- Compte rendu du conseil d'école : il a eu lieu à Waltembourg le 16 novembre dernier.
- Compte rendu de la réunion de la C.C.P.P. : le bureau s'est réuni le 29 novembre pour la préparation de la réunion communautaire du 13 décembre prochain. Le Maire relate les grandes lignes qui seront traitées.
- Repas des seniors : le coût du repas du 24 octobre s'élève à 2 196,58 €

La séance est levée à 21 heures 35.

KAISER Jean-Jacques	Maire	
KAHL Jocelyne	1 <sup>ère</sup> Adjointe	
BOUCHÉ Christine	2 <sup>ème</sup> Adjointe	
KALCH Bernard	3 <sup>ème</sup> Adjoint	
KULLMANN Philippe	4 <sup>ème</sup> Adjoint	
BURCKEL Jean-Luc	Conseiller Municipal	
EON Yannick	Conseiller Municipal	
LEVY Gérard	Conseiller Municipal	
RIEDINGER Pascale	Conseillère Municipale	
TISSERAND Fabrice	Conseiller Municipal	
EXTREMERA José	Conseiller Municipal	
DIEMER Pascal	Conseiller Municipal	
KRUMENACKER Alain	Conseiller Municipal	
HEITZMANN Christine	Conseillère Municipale	
NOBLET Jean-Marc	Conseiller Municipal	

